

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 25 (1995)
Heft: 5: Spécial Sion

Rubrik: Télévision : un jour sans violence

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un jour sans violence

Que l'on regarde Code Quantum, Navarro, Columbo et même Top models (entre autres!), l'agressivité est toujours sous-jacente, quand elle n'est pas clairement exprimée sur le petit écran... Jeanette Toulemonde, la rédactrice en chef de «L'Enfant et la Vie», a lancé une pétition réclamant «un jour sans violence à la TV.»

Qui, un seul jour par an, parce que c'est «réaliste et possible», précise l'initiatrice qui, entre-temps, a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures. Elle espère fermement obtenir satisfaction.

Nous n'allons certes pas détailler et analyser ici les trop nombreuses scènes violentes et agressives qui «agrémentent» les feuilletons et séries diffusés à longueur de journée voire de nuit. Il n'empêche que le nombre de meurtres, de viols, de bagarres, de séances de torture «joués» à l'écran dépasse l'entendement – sans parler des dessins animés qui ne sont plus, et de loin, ce qu'ils étaient! Peut-on raisonnablement affirmer que ces déviances, complaisamment reconstituées au cinéma comme à la télé, n'influencent pas pernicieusement le comportement des téléspectateurs de tout âge?

Dans le courrier des lecteurs d'un récent TV Guide, un correspondant clamait que «la violence ne fait pas de mal!» Ses arguments: «J'aime les films violents et d'horreur. Quand les gens disent que ça peut nuire aux enfants, c'est à eux de gérer le temps de télé qu'ils leur accordent. Inutile de priver les autres juste pour une minorité...» Autrement dit: après moi, le déluge!

Or, «A bon entendeur» a pu démontrer, il y a quelque temps, que «n'importe quel enfant peut louer un

film ultraviole dans un vidéo-club.» Pour mettre en évidence l'attitude laxiste, voire irresponsable des loueurs de vidéocassettes, Martina Chyba a confié à Charlène, 12 ans, des cartes d'abonnement et une liste de films, dont «Orange mécanique», «Le Silence des Agneaux», «Pique-Nique cannibale» et l'horrible «Brain-dead». Charlène a testé quatre vidéo-clubs genevois: dans trois d'entre eux, on lui a remis ces cassettes sans rien lui demander.

Des cauchemars

Martina Chyba s'en indigne à juste titre. Au contraire des pornos, il n'existe pour les cassettes violentes «aucune forme de contrôle et de garde-fou». Peter Müller, de l'Office fédéral de justice, se dit choqué. Il admet que «la protection des mineurs n'est pas du tout garantie» et comprend mal «pourquoi les cantons, pourtant habilités à restreindre l'accès – en dessous de 18 ans, par exemple – à des films projetés dans les cinémas, ne prévoient pas une réglementation analogue dans le domaine des vidéo-clubs.»

Il est hélas «normal» qu'un enfant, dans la vie quotidienne et par l'intermédiaire des médias, soit confronté à toutes sortes de manifestations agressives ou violentes. Quant à se défouler en regardant des

horreurs, le Dr Claude Aubert, pédo-psychiatre à Genève, n'y croit guère. «Les enfants qui regardent trop de films violents emmagasinent énormément d'images, de fantasmes, d'émotions. On peut s'attendre à ce que tout ça ressorte un jour...» Sous la forme, par exemple, d'affreux cauchemars.

Sans parler d'un autre risque, beaucoup plus dangereux à mon sens, qui est celui de banaliser toute forme d'agression et de violence. Pis encore: l'insidieuse tendance à imiter ce qu'on a vu à la télé ou au ciné. L'enfant (ou le jeune adulte) mélange en effet allègrement – c'est classique – fiction et réalité. Comment voulez-vous qu'un gosse ne s'imprègne pas, souvent malgré lui, des scènes d'horreur qu'il a l'occasion de visionner en catimini chez un copain adepte de brutalos?

Le 8 décembre dernier, dans le cadre de la conférence ministérielle du Conseil de l'Europe sur les médias, une délégation suisse a officiellement prié le Conseil d'intervenir «pour protéger la santé psychique et morale des enfants confrontés quotidiennement à des scènes de violence à la télévision.» Il est en effet grand temps qu'adultes et enfants retrouvent une ambiance télévisuelle plus positive.

Charles Bourgeois



ASSEZ DE VIOLENCE À LA TV!

Je suis d'avis qu'il y a trop de violence à la TV. Instaurez à la TSR «un jour sans violence», afin de protéger la santé morale de mes petits-enfants!

Nom

Prénom

Adresse

NP/Ville

Veuillez svp retourner ce coupon à:
«Générations», case postale 2633, 1002 Lausanne.

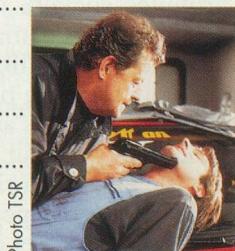


Photo TSR